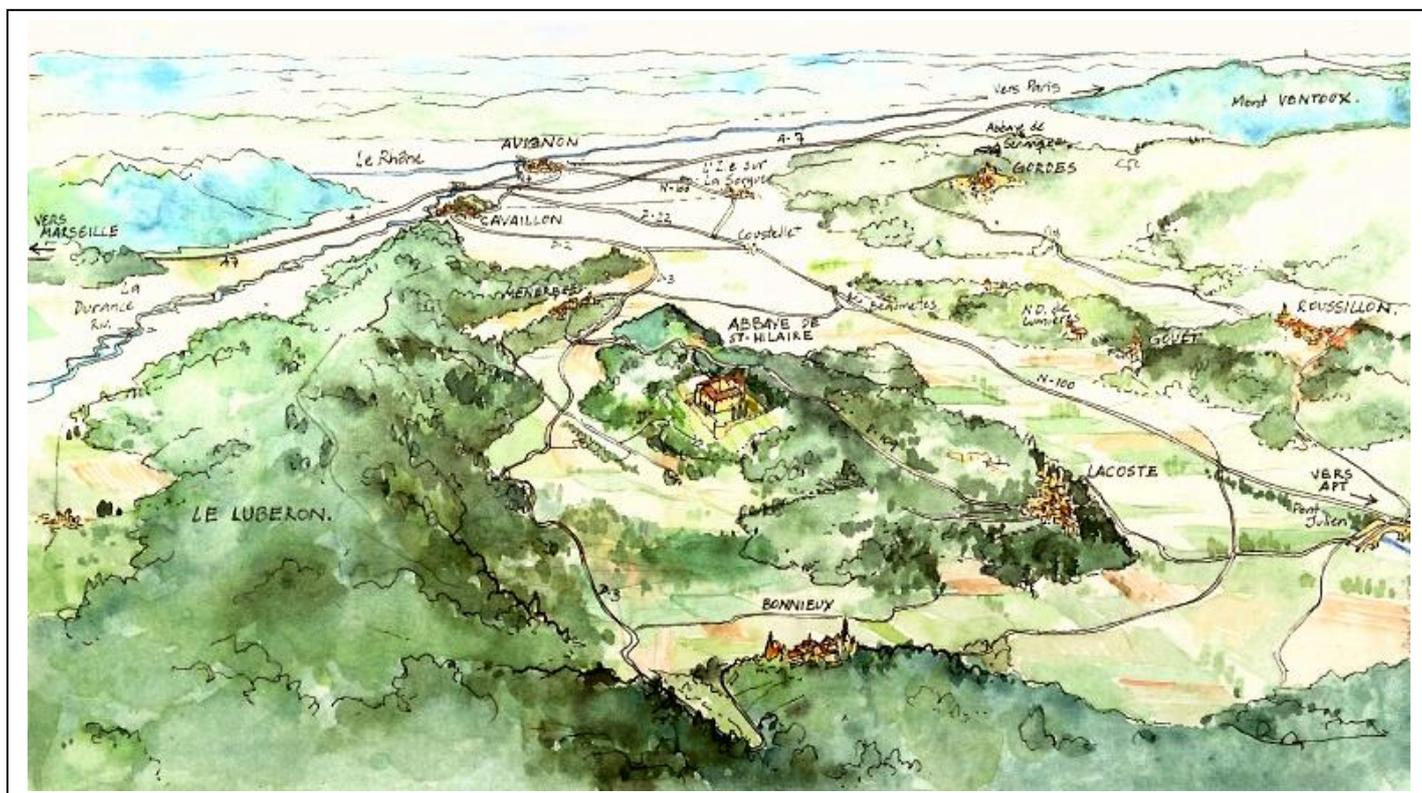


# Remise en état des terrasses d'oliviers de l'abbaye Saint-Hilaire

Projet 2010-2020 proposé à la Fondation du Patrimoine (Vaucluse)



# Remise en état des terrasses d'oliviers de l'abbaye Saint-Hilaire

Projet 2010-2020 proposé à la Fondation du Patrimoine (Vaucluse)

L'abbaye Saint-Hilaire élevée sur la commune de Ménerbes (84560 – Vaucluse), est située à mi-pente et au nord du vallon de la Valmasque entouré de deux versants, dont l'un, au sud, est constitué du Petit Luberon. On y accède par la D109 qui relie Ménerbes et Lacoste. L'ensemble du bâtiment conventuel est visible depuis la route reliant Bonnieux-et Ménerbes (D103), ainsi que depuis la route des crêtes du Petit Luberon reliant Bonnieux à Cheval-Blanc.

Monument Historique, classé en 1975, cet ancien couvent des Carmes qui constitue le fondement de son identité, est implanté au centre de terrasses construites à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces terrasses ou restanques permettaient de tirer parti du pendage naturel du terrain orienté nord/sud sur lequel ont été édifiés, à proximité d'une source d'eau, les bâtiments claustraux.

Actuellement, la famille Bride, propriétaire depuis 1961, accueille le public plus de 6 mois par an. Un sentier de randonnée familiale mentionné par le Guide Vert Provence du Michelin 2010, est régulièrement entretenu et balisé afin faciliter l'accès aux terrasses situées au sud et à l'est de Saint-Hilaire, tout en permettant de découvrir l'ensemble du site naturel et culturel.

## Etat des lieux.

Trois ensembles de terrasses jouxtent le bâtiment religieux du XIII<sup>e</sup> siècle



Fig. n° 1 - Terrasses orientales

Cette olivaie implantées sur les terrasses orientales visibles depuis la tour de la grande terrasse orientale, fut restaurée par René Bride dans les années 1970, puis abandonnée après le gel de 1956. (Fig. n° 1).

Dans les années 1970, une soixantaine d'oliviers ont fait l'objet d'une taille de régénération ou de recepage qui consiste à éliminer l'arbre à la base en laissant repousser un ou plusieurs rejet. Grâce à cette taille, 5 millions d'oliviers furent sauvés en France après le gel du 2 février 1956.

Au cours de ces dernières années, ils ont été complétés par de nouvelles plantations : 40 sujets en 2000 ; 80 en 2005. Fig. n° 1.

Le deuxième ensemble de terrasses est situé au nord-est de Saint-Hilaire. Abandonnées depuis la fin des années 1940, les terrasses qui le composent ont été le siège d'une extension brutale de l'aire de répartition de certaines espèce, dont le pin d'Alep et le chêne pubescent ou chêne vert. Fig. n° 2.

Sur ces terrasses, subsistent des oliviers qui devront eux aussi devront faire l'objet d'une taille de régénération.



Fig. n° 2 - Google Earth – Photo satellitaire du 28.05.2009

Un troisième ensemble, situé au sud-ouest (Fig. n° 3), est composé de terrasses vergers en cours d'abandon, et de terrasses en friche où subsistent quelques oliviers moribonds. Fig. n° 4.



Fig. n° 3 - Google Earth – Photo satellitaire du 28.05.2009

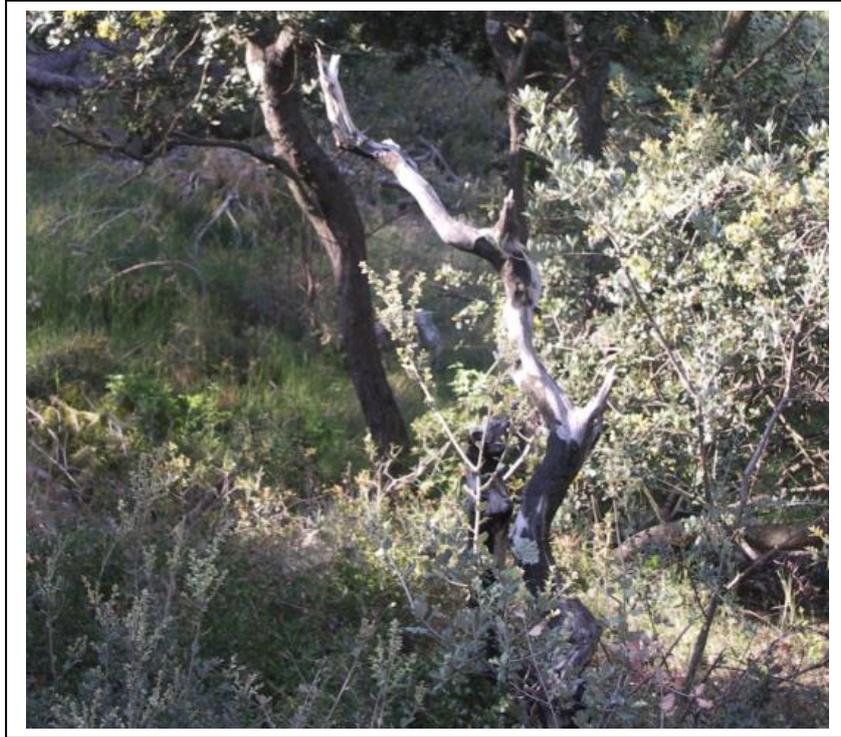


Fig. n° 4

Alors que pendant des siècles, les Carmes ont su préserver une répartition très claire des occupations sur leurs terres, en offrant ainsi un paysage équilibré de grande qualité, où les divers modes d'occupation des sols se répartissaient selon la topographie comme une stratification en étages, marquée par des parallèles "horizontales" que sont les terrasses, la barre de molasse et la ligne de crête.

Ces vues sont aujourd'hui compromises par l'abandon des terrasses et leur transformation progressive en bois.

La photo aérienne de 1942 montre que même dans les zones plus difficiles et les plus escarpées, la moindre parcelle de terre était cultivée. Fig. n° 5.



Fig. n° 5 - IGN – Photo aérienne de 1942

## 1848 - L'abandon progressif de la culture de l'olivier dans le Vaucluse.

La Société d'agriculture et d'horticulture dans une notice publiée en 1848, rapportait que dans le département de Vaucluse avait perdu plus de la moitié des revenus que lui rendait l'olivier, dont on ne voyait plus que de rares plantations sur quelques coteaux.

L'abandon progressif de la culture de l'olivier dans le Vaucluse est la traduction d'un phénomène économique conjoncturel : reconversion au XIX<sup>e</sup> siècle des terres vers la viticulture ; consommation d'huile d'arachide qui permettait la mise en valeur des colonies d'Afrique. Enfin, l'exode rural amorcé au moment de la guerre 1914-1918 marquera la dernière étape de ce processus d'abandon de l'oléiculture.

## Des murs éventrés, éboulés depuis des décennies.

L'architecture vernaculaire dédiée à l'aménagement en terrasses des terroirs pentus des régions méridionales de la France est relativement récente, l'ethnologue Philippe Blanchemanche situant ses débuts au XVI<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le développement des techniques de défrichage et de soutènement permettent la mise en valeur de parcelles restées jusque là inexploitées.

Or, à Saint-Hilaire, ces terrasses étroites, aux ouvrages de soutènement disproportionnés par rapport à leurs surfaces, le plus souvent éventrés ou éboulés, impliquent que toute plantation de nouveaux oliviers soit subordonnée à leur restauration. préalable. Fig. n° 6.

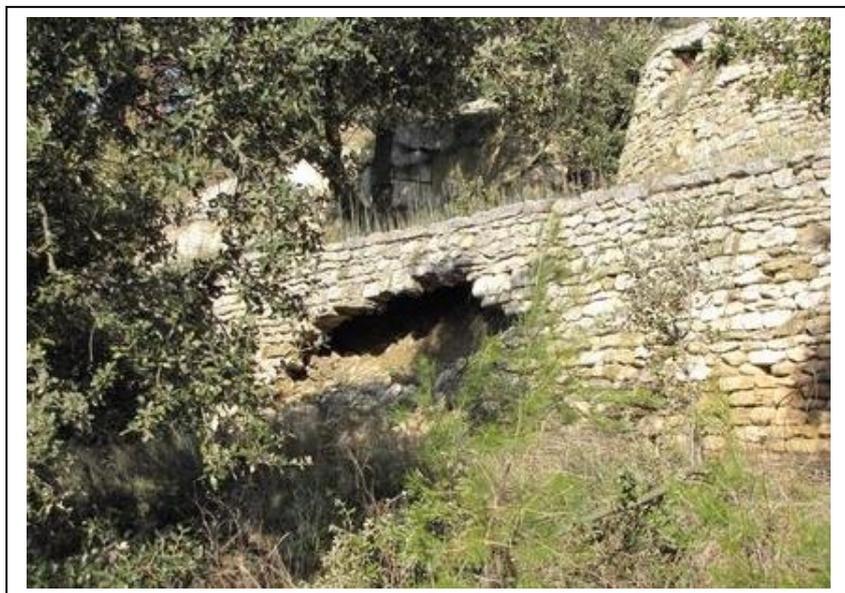


Fig. n° 6 – Terrasses sud ↑  
Éboulement en cavité- janvier 2010

Fig. n° 7 – Terrasses sud →  
Amorce de brèche- janvier 2010



## La remise en état du fossé drainant des terrasses supérieures.

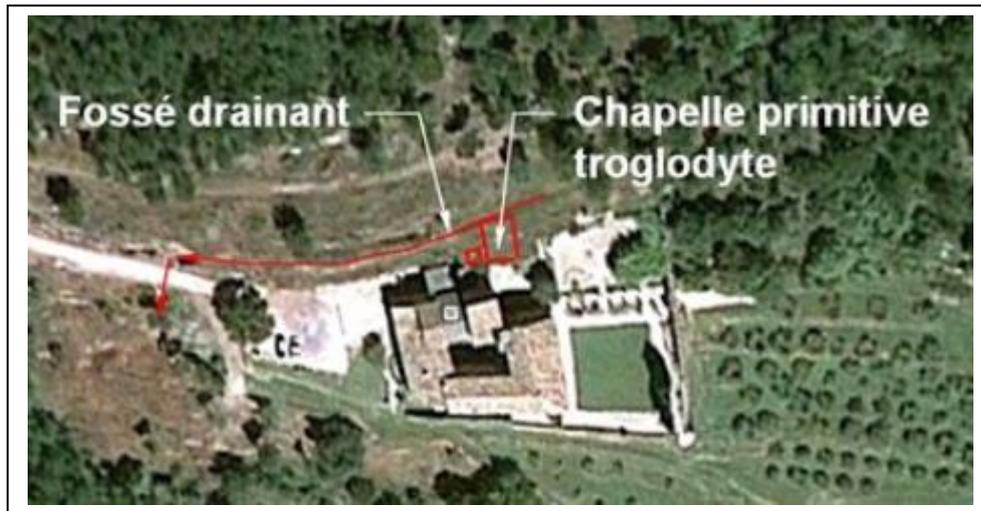


Fig. n° 8 - Google Earth – Photo satellitaire du 28.05.2009

Les fortes pluies des hivers 2008/2009 et 2009/2010 ont mis en évidence le rôle essentiel de cet ouvrage, taillé à flanc de coteau, afin de protéger les bâtiments conventuels en collectant et en évacuant, au-delà de la terrasse d'accueil, les eaux pluviales de ruissellement. Fig. n° 8.

Or, ce fossé qui reçoit aujourd'hui de plus en plus d'eau du fait de la disparition de nombreuses terrasses qui ralentissaient et diminuaient le ruissellement, n'a pas été curé depuis des décennies... d'où la migration de l'eau dans l'horizon de molasse situé en aval, et les éboulements constatés dans les volumes troglodytes : la chapelle primitive, le fournil et les dépendances annexes.

Si au cours de l'été 2010, les équipes de la Maison des Métiers du Patrimoine du Luberon (MMP) ont poursuivi son débroussaillage entamé au cours de l'année 2009, il subsiste que son profil en travers doit être curé de l'accumulation de terre et de pierre, et le talus aval relevé.

## Le ciel (voûte) des grottes.

Comme cela est relaté ci-avant, Saint-Hilaire est pour partie troglodyte. Des cavités de toutes tailles ont été creusées dans la molasse de calcaire argileux. Cette roche sédimentaire friable a permis aux racines des pins d'Alep et des chênes verts de se développer dans les chevauchements, créant ainsi autant de voies d'accès aux eaux de pluie.

--- oOo ---

# Projet de remise en état des terrasses

## Quand le paysage devient patrimoine

Les paysages ruraux-patrimoniaux se distinguent des paysages agraires en raison de structures paysagères singulières qui leur confèrent une identité forte.

Elles sont le résultat d'une spécialisation agricole et de modes de faire traditionnels et transmis. On trouve généralement dans ces paysages une architecture caractéristique et des traces qui attestent d'une histoire ancienne. Cet ensemble de facteurs confère à ces paysages une dimension culturelle.

## Objectifs généraux

L'appréciation des paysages ruraux patrimoniaux est liée à des références esthétiques en architecture, arts et traditions populaires, à des critères d'ancienneté, d'authenticité, d'identité régionale. Ces références sont des objets architecturaux spécifiques tels que des bastides, bories, associés souvent à un petit patrimoine rural (murs en pierre sèche, terrasses, canaux d'irrigation...). Mais il existe aussi des constantes relevant de l'histoire et déclinées localement : châteaux et villages perchés, présence d'architecture religieuse, ouvrages militaires. Ces paysages sont le fruit d'un état antérieur économique et culturel plus florissant.

## 1 - La restauration du patrimoine

Ce projet s'inscrit dans la protection, la restauration et la mise en valeur du paysage rural patrimonial qui prend en compte deux degrés dans l'accompagnement de l'abbaye Saint-Hilaire, monument historique classé en 1975 :

- Il s'agit dans un premier temps, de "l'enveloppe" proche de l'abbaye qui contribue à sa compréhension et à sa perception.
- Au-delà de cette enveloppe "de contact", il existe un tissu urbain et un tissu paysager qui assurent le support général du site dans lequel s'insère l'abbaye.

A la différence des paysages agraires, les paysages patrimoniaux présentent une faible capacité d'accueil des évolutions et aménagements nouveaux., c'est pourquoi ce projet ne vise que la plus stricte remise en état du paysage rural patrimonial au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (1858 – dernière occupation par les Carmes attestée).

Nous avons la chance d'un paysage authentique créé pendant plusieurs siècles par le travail des frères lais chargés par les frères carmes des affaires séculières et des travaux manuels. Il ne s'agit donc pas de créer l'univers de jardins "touristico-médiévale" dignes du roman d'Umberto Eco, mais de remettre en état ce qui subsiste encore de valeurs patrimoniales identitaires fortes tout en préservant la structure d'ensemble.

C'est pourquoi l'approche historique est ici indispensable. Si la culture des oliviers est signalée dans des manuscrits du XVI<sup>e</sup> siècle, l'évolution depuis le XIII<sup>e</sup> siècle des cultures en terrasses de subsistances vivrières sur les terres de l'abbaye Saint-Hilaire reste à préciser.

## **2- Offrir plusieurs regards sur le site de Saint-Hilaire**

Le périmètre considéré est une unité paysagère, morphologique et visuelle.

Depuis la terrasse d'accueil de Saint-Hilaire ménageant au fur et à mesure de la progression des vues plongeantes sur le vallon de la Valmasque et le coteau nord du Petit Luberon, on peut observer l'occupation des sols qui suit le relief : un plateau et des terrasses anciennement cultivés sur le versant, et dans le fond de vallon où la terre est plus riche, vignobles et friches.

Avant de pénétrer dans la chapelle, rare sont les visiteurs qui n'observent pas depuis le rebord de la terrasse d'accueil ses vues associant bâti, coteaux, champs de vigne, massif du Petit Luberon qui apporte du caractère, mais aussi une assise, des échappées, une profondeur.

Depuis la route reliant Ménerbes à Bonnieux (D 103), dos au massif du Petit Luberon, ce grand bâtiment, peu à peu dégagé, laisse apparaître son vrai paysage rural patrimonial structuré en étages à flanc de coteau.

Depuis l'ancien chemin reliant Ménerbes à Bonnieux (VC 17), c'est à pied, en s'élevant de terrasses en terrasses, que l'on saisit Saint-Hilaire dans sa totalité, que l'on présente sa structure et que l'on découvre ses "angles" les plus remarquables.

## **3- Une restauration durable**

Cette remise en état s'inscrit aussi dans une dynamique de développement durable prenant en considération l'environnement, l'économique et le social.

### **3.1- L'environnement**

Sur des terrasses exposées au sud, l'extension du "sentier bleu" en "sentier de l'olivier" qui traverserait cette zone d'une rare beauté naturelle où cohabitent oliviers anciens et oliviers récemment plantés, les cyprès, les lauriers et les myrtes, espèces typiques des régions méditerranéennes à travers un pré sec fleuri et pentu.

La couche herbeuse, une merveilleuse pelouse sèche fleurie, se compose d'origan, thym, sauge, immortelles, pourpier, millepertuis, cendreau, valériane, sarriette, un spectacle multicolore inoubliable qui se répète chaque printemps, entre mai et juin, pour le plus grand plaisir des visiteurs.



Cette démarche s'inscrit également dans la lutte contre les anciennes cultures colonisées, les friches arbustives et boisées. Elle participe également à la lutte et la prévention contre les incendies et feux de forêt en favorisant l'introduction dans la strate arborée et les strates basses associées des essences dites pyrorésistantes.

Enfin, elle favorise l'implantation d'espèces plus résistantes aux événements climatiques extrêmes tels que des sécheresses, ainsi qu'aux risques de cavitation chez les conifères. Voir le projet de "Conservatoire dispersé" du Parc Naturel Régional du Luberon (oliviers, amandiers, etc.)

### 3.2- L'économique

En créant une nouvelle ressource pour l'abbaye avec la production d'olives en conversion vers l'agriculture biologique.

### 3.3- Le social

En offrant un terrain pédagogique aux chantiers d'insertion pilotés par la Maison des Métiers du Patrimoine du Luberon (MMP), afin que des demandeurs d'emploi puissent toujours être formés aux techniques oléicoles, à l'entretien des espaces verts, des murs de soutènement en pierre sèche.

*A ces "frères lais" de passage à SH*

*C'est une histoire qui s'écrit à contre-courant de notre époque.*

*En un temps où l'argent est roi, elle met en valeur le patient travail de la Maison des Métiers du Patrimoine du Luberon, centre de ressources à des fins de professionnalisation, d'insertion et de transmission de savoir.*

*En un temps où le paraître triomphe, ses "frères lais" de passage sont des figures modestes et discrètes.*

*En un temps où le monde va de plus en plus vite, on prend le temps de reconstruire des rythmes cassés.*

*En un temps où la violence se banalise, l'abbaye rappelle les vertus de la paix.*

*Le don, la gratuité, le sacrifice, tous ont donné et avec le sourire !*

\* Les frères lais étaient chargés par les frères carmes des affaires séculières et des travaux manuels.



2010 – Terrasses sud – MMP du Luberon



2010 – Terrasses sud – MMP du Luberon

## Objectifs spécifiques

- Entretien et rendre productives des cultures en terrasses autour de l'olivier ou d'autres productions.
- Créer un revenu avec la vente des productions.
- Développer l'intérêt touristique en créant un "sentier de l'olivier" complétant la visite de l'édifice.
- Créer un emploi d'accompagnateur ou de guide.
- Intérêt pédagogique déjà observé chaque année lors des Journées du Patrimoine, où en situation pratique, les artisans et les cadres de la Maison des Métiers du Patrimoine du Luberon sensibilisent les visiteurs à leur savoir faire
- Faire des recherches historiques sur l'ancien mode d'organisation des terrasses, la valeur patrimoniale de ces cultures étant d'abord d'ordre structurel et spatiale, dont les nombreuses traces du passé (vieux mûrier, canaux, murs de soutènement en pierre sèche, etc.) les dotent aussi dans le détail d'une valeur plus ponctuelle de l'ordre de "l'objet".

## L'intérêt du projet

### La remise en état du paysage

Ce projet vise la restauration d'un paysage rural patrimonial historique, dont l'occupation des sols par les terrasses édifiées au cours des siècles avait pour objet une agriculture de subsistance adaptée à la pente, l'exposition, la présence d'eau, la nature des terres et leur histoire.

Alors qu'au début du siècle dernier la culture de l'olivier couvrait encore la quasi totalité de ce versant, ces terres difficiles ont été abandonnées depuis la fin des années 1940. Elles ne sont pas à reconstruire.

Elles sont là, mais avec des accès et des murs de soutènement en pierre sèche parfois en très mauvais état (terrasses sud, terrasses nord et nord-est), mais dont le tracé originel reste aisément identifiable depuis les débroussaillages effectués par les équipes de la MMP du Luberon au cours des années 2009 et 2010.

## **Maintenir des secteurs agricoles d'intérêt paysager**

L'agriculture sur ces terrasses en coteau joue un rôle paysager primordial pour le cadre de vie de la commune de part des configurations très différentes : vignes dans le creux du vallon, alternance de cultures, mosaïque paysagère entre zones agricoles et zones boisées, avec des zones agricoles remplissant des fonctions non-marchandes ou récréatives.

## **Boisement**

En 1942, une photo aérienne atteste que le boisement sur le foncier de l'abbaye se limite à quelques sujets disséminés sur un foncier d'environ 12 hectares. Ces sujets sont encore présents : chêne situé devant le bastidon, pin d'Alep remarquable en pied des terrasses sud, deux autres en bordure du chemin communal, le reste réparti en limite nord du foncier, en bordure du plateau.

Des millions de mûriers qui envahirent les coteaux de Vaucluse au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour fournir les magnaneries, ne subsistent qu'un volis conservé sur l'une des terrasses sud comme souvenir.

Aujourd'hui, la strate arborée d'environ 5.2 hectares est essentiellement constituée de pins d'Alep, de chênes verts, chênes pubescents, de cyprès, de quelques dizaines de chênes truffier, de quelques peupliers blancs, alors que la strate arbustive est composée de genévriers, de buis et quelques arbousiers.

## **Le montage opérationnel**

### **1- Préparation du projet**

- La Fondation du Patrimoine.
- Les responsables de la DRAC et du SDAP. Autorisation.
- Le Maire de la Commune de Ménerbes
- Ménerbes Patrimoine.
- La Maison des Métiers du Patrimoine du Luberon (MMP) :
  - équipe "Oliviers" ;
  - équipe "Murs en pierres sèches" ;
  - équipe "Vert" (entretien, débroussaillage, nettoyage de berges, etc.).
- Historiens, archéologues, etc.
- Chantiers de jeunes (APARE).
- Chantiers pédagogiques.
- Luberon Nature.
- Goult Patrimoine. Rappelons le conservatoire des terrasses de Goult, magnifique réussite de remise en état productif d'un paysage culturel.

### **2- Continuer la connaissance du chantier**

- Communication pour les visiteurs.
- Etablissement de devis sur la restauration des murs éboulés, sur les talus à consolider (devis de juillet 2010 pour les terrasses sud-ouest).

- Etablissement de devis sur les oliviers à tailler, à replanter, sur les rampes à faire (devis de juillet 2010).
- Etablissement de devis sur l'entretien annuel des terrasses. Devis juillet 2010.
- Cartographie des terrasses.  
Les terrasses sud est ont été géoréférencées en 2009 par Paul Courbon, géomètre.



Paul Courbon, géomètre, en 2009

### **3- La recherche de financement**

Dons, Mécénat d'entreprise, % sur les entrées de Saint-Hilaire. Projet de la Fondation du Patrimoine. Avec 3.000 euros par an, il est possible de commencer la première étape. 1.500 euros sont déjà assurés. Les visiteurs verront les changements opérés grâce à leurs dons. Il est plus facile d'obtenir un don sur un projet intéressant la sauvegarde du paysage culturel que sur la reconstruction du bâti d'une maison privée.

### **4- Lancement du projet**

- Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine après l'autorisation de la DRAC et du SDAP.
- Rappeler les objectifs aux partenaires, aux donateurs et aux visiteurs.
- Démarrage des travaux prioritaires (taille des oliviers) en fonction des ressources obtenues.

**Première étape** : remise en état des terrasses sud-ouest visibles du chemin communal d'accès et de l'aire d'accueil.

### **5- bilan annuel des activités et du budget**

- Vérifier que les réalisations attendues restent valables.
- Revoir les taches de l'année suivante. Les adapter aux questions techniques et aux financements.

## 6- Résultats attendus

### ► Lutter contre la friche.



MMP du Luberon – Été 2010  
Equipe "Vert"

### ► Restaurer les murs de soutènement en pierre sèche.



MMP du Luberon – Été 2010  
Equipe " Murs en pierres sèches "

### ► Offrir un centre d'intérêt complémentaire aux visiteurs

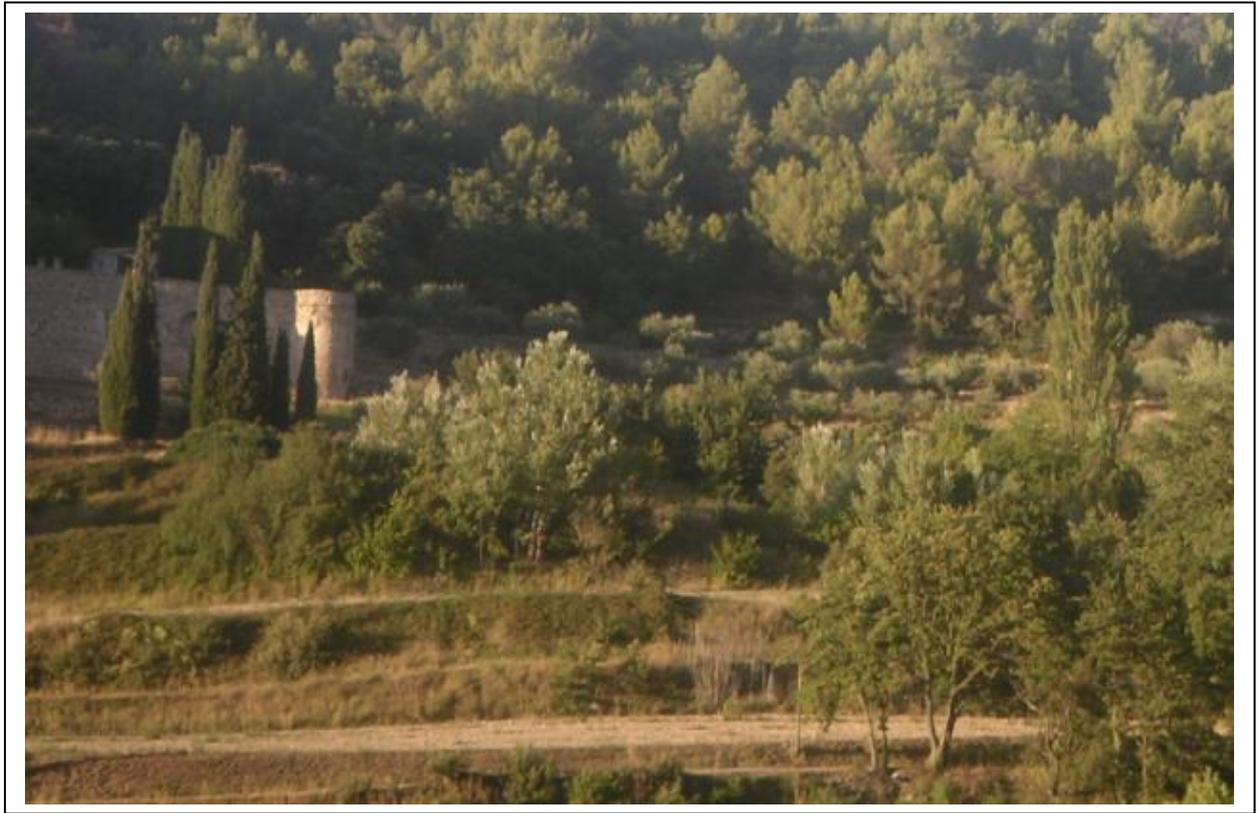
Au-delà de la visite du bâtiment conventuel, une offre nouvelle de prolonger la visite et de constater depuis les terrasses inférieure l'ensemble du bâtiment et son intégration dans le site.

► **Faciliter une formation à des demandeurs d'emplois**

C'est tout l'enjeu du partenariat avec la Maison des Métiers du Patrimoine du Luberon qui existe avec Saint-Hilaire depuis 2004. Le projet ne peut vivre que grâce à ces équipes. Il est voulu en soutien à ce programme de formation associé à l'environnement et ses différentes activités.

Cette expérience a fait ses preuves non seulement à Saint-Hilaire mais aussi dans les terrasses d'oliviers d'Aubagne, où après avoir constaté au début des années 1980, que l'agriculture périurbaine périclitait, le POS de 1992 pérennisait une zone agricole incluant le réaménagement des terrasses (cultures en terrasses : 40 ha, avec 20 km de murs restaurés, 2.000 oliviers ...) – Résultats : installation de 9 jeunes agriculteurs, 6 agrandissements d'exploitation et 3 conventions de mise à disposition.





Terrasses sud et sud-est



Terrasses nord-est

Dans la forêt, en amont de ces trois terrasses dont les murs soutènement ont été refaits dans les années 1970, subsistent plusieurs terrasses aux murs de soutènement dégradés, et où les oliviers végètent par manque de lumière.



Google Earth – Photo satellitaire du 28.05.2009

----oOo----